

CONDITIONS GENERALES

FORMATION SUPERIEURE ET PROFESSIONNELLE

Les cours sont adaptés au développement des élèves de niveau intermédiaire et supérieur, sans limite d'âge. Ils permettent la préparation aux concours internationaux ainsi qu'à l'entrée dans les conservatoires supérieurs de musique et les grandes universités. Les amateurs passionnés de haut niveau peuvent également participer au stage.

ARRIVEE A NICE

Dès le lundi, à partir de 8h30, les participants doivent se rendre au bureau de l'Académie situé dans le hall d'accueil du Conservatoire à Rayonnement Régional de Nice (CRR), 127 avenue de Brancolar, avec leurs récépissés d'inscription et de paiement. En cas de litige, seuls ces documents feront foi.

Attention : Aucun étudiant ne sera admis en stage sans avoir réglé l'intégralité du coût du stage.

TARIFICATION

MASTER CLASSE

Sont inclus les frais d'inscription, l'enseignement avec le professeur (sous réserve de l'acceptation du dossier d'inscription), minimum de 4 cours durant la session, accès au studio de travail individuel (minimum de 3h par jour), l'accompagnateur pour les non-pianistes (2h par session), participation au concert d'étudiants déterminé par le professeur, possibilité d'assister à tous les cours (avec l'accord des professeurs), accès gratuit à tous les concerts du festival, déjeuners et goûters au conservatoire du lundi au samedi.

FORFAIT HEBERGEMENT Montebello
Hébergement en pension complète, incluant 7 nuitées à partir du dimanche. Majeurs uniquement.

FORFAIT HEBERGEMENT Clairvallon
Hébergement en pension complète, incluant 7 nuitées à partir du dimanche. Mineurs et danseurs prioritaires.

FORFAIT HEBERGEMENT Clairvallon ACCOMPAGNATEUR MINEUR

Hébergement en pension complète, incluant 7 nuitées à partir du dimanche.

AUTRES HEBERGEMENTS

Des solutions complémentaires sont proposées selon disponibilités. Pour cette option, merci de contacter : accommodation.aien@gmail.com

RESTAURATION

Le déjeuner est compris dans les frais d'inscriptions d'une Master Classe pendant 6 jours à partir du lundi, sauf pour les danseurs (déjeuners en option).

Le petit-déjeuner et le dîner sont inclus dans les forfaits hébergement dès votre arrivée le dimanche soir.

FORFAIT DEJEUNERS

Déjeuners et goûters du lundi au samedi. Disponible en prestation complémentaire pour les danseurs.

FORFAIT DÎNERS

Dîners et petits-déjeuners du lundi au samedi. Disponible en prestation complémentaire pour les non hébergés.

OPTIONS

Plusieurs options sont disponibles pour enrichir votre expérience au sein de l'Académie. Découvrez l'ensemble des possibilités ici :

[https://www.academie-](https://www.academie-internationale-ete-nice.org/fr/academie-internationale-dete-de-nice#options)

[internationale-ete-nice.org/fr/academie-internationale-dete-de-nice#options](https://www.academie-internationale-ete-nice.org/fr/academie-internationale-dete-de-nice#options)

INSCRIPTION

Directement en ligne sur notre site internet :

[https://www.academie-](https://www.academie-internationale-ete-nice.org/fr/)

[internationale-ete-nice.org/fr/](https://www.academie-internationale-ete-nice.org/fr/)

La date limite des inscriptions est fixée au 30 juin.

- Toute confirmation d'inscription vous sera adressée uniquement par mail, n'oubliez pas de nous communiquer votre adresse électronique (bien vérifier sa validité).

- Les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée.

- A partir du 30 juin, l'Académie ne garantit pas le choix du professeur à l'élève.

- Après le commencement du stage, il n'est plus possible de changer de professeur.

L'étudiant pourra cependant rajouter un ou plusieurs cours.

Important : si le niveau du stagiaire s'avère insuffisant, le professeur pourra le requalifier en auditeur agréé. Le participant ne sera alors redevable que des frais du tarif Auditeur agréé et sera remboursé de la différence.

REGLEMENT

Les paiements sont réalisés par l'intermédiaire de la plateforme sécurisée HelloAsso, qui agit en qualité de prestataire de service de paiement pour l'Académie. Les conditions d'utilisation de HelloAsso s'appliquent également.

Le règlement doit impérativement accompagner l'inscription.

Modalités de paiement :

1) Master Classe et Programme renforcé

Paiement en trois fois possible pour toute inscription effectuée avant le 1^{er} mai. Le 1^{er} versement est exigible immédiatement, par carte bancaire uniquement. À compter du 1^{er} mai, le règlement s'effectue en un seul versement, par carte bancaire.

2) Danse, options, hébergement, restauration ajoutés après l'inscription

Le règlement s'effectue en totalité, immédiatement et par carte bancaire

uniquement. Le dossier est traité dès validation du paiement.

Important : aucune inscription ne sera enregistrée en cas d'échec du paiement.

Moyens de paiement acceptés

1) Carte bancaire via site sécurisé

2) Virement bancaire, en indiquant obligatoirement et exclusivement la référence de paiement communiquée par l'Académie.

Tout virement bancaire doit porter la mention "Sans frais pour le destinataire".

Attention, dans le cas où, en dépit de cette mesure, des frais bancaires seraient imputés à l'Académie Internationale d'Été de Nice, les participants concernés seraient tenus de les rembourser à leur arrivée à Nice. Attention : les dossiers d'inscription avec paiement par virement ont des délais de traitement plus long.

ANNULATION

En cas d'annulation du stage de la part d'un inscrit avant le 30 juin, l'Académie Internationale d'Été de Nice n'accepte de rembourser que sur présentation d'un certificat médical ou d'une preuve irréfutable de l'impossibilité pour l'intéressé(e) de se rendre au stage. **Dans tous les cas, un acompte de 190€ ne sera pas remboursable.**

Au-delà du 30 juin, tout séjour annulé, interrompu ou abrégé du fait de l'étudiant ne pourra donner lieu à un remboursement ou report ultérieur. Les frais versés sont systématiquement conservés par l'AïEN, sauf cas de force majeure. Aucun remboursement ne sera effectué.

Pour les options, celles-ci sont définitives au moment de l'inscription et non remboursables car l'Académie doit assurer ces options auprès de tiers.

En outre, l'Académie se réserve le droit, en cas d'événements extérieurs indépendants de sa volonté ou en cas d'indisponibilité d'un ou des professeurs ou d'insuffisance de participants, d'annuler tout ou partie du stage. Les sommes versées seront alors restituées, à l'exclusion de toute indemnité. Les stagiaires quittant le stage sans motif valable ne pourront prétendre à aucun remboursement. Ceci s'applique également aux options, à l'hébergement et à la restauration.

INFORMATION IMPORTANTE

- Bien que l'Académie Internationale d'Été de Nice ait pris toutes les garanties nécessaires en vue d'assurer ses participants sur toute la durée de la session (dans la limite du territoire français), il est recommandé de contracter une assurance pour les instruments et les effets personnels.

- **Pour les mineurs**, ils doivent être accompagnés par un parent responsable ou un tuteur légal. Sinon, la signature de l'un ou l'autre est obligatoire, et une déclaration déchargeant l'Académie de toute responsabilité doit être fournie lors de l'inscription du stagiaire. Dans tous les cas de figure, l'étudiant mineur s'engage à signaler sa présence au bureau des inscriptions lors de son inscription en ligne (une attestation de la date de naissance sera demandée / pièce d'identité).

- Par son inscription à l'Académie Internationale d'Été de Nice, l'étudiant autorise la fixation de son image et de ses prestations d'artiste-interprète dans le cadre habituel de l'Académie (cours, auditions et concerts) en vue de la production de vidéogrammes à caractère pédagogique. En considération de la tarification ci-avant définie, l'étudiant autorise pour le monde entier et pour la durée légale des droits voisins du droit d'auteur, les utilisations suivantes de ces vidéogrammes par l'Académie et ses partenaires : reproduction et publication sur des supports mis à la disposition du public, télédiffusion linéaire et non linéaire par tous moyens y compris sur les réseaux numériques, incorporation dans des œuvres composites (base de données, œuvres multimédias interactives, compilations à caractère pédagogiques). Les professeurs pourront sélectionner les meilleures vidéos de leur cours et les mettre à la disposition des élèves et du public sur des supports et outils de communication de l'Académie Internationale d'Été de Nice.

LITIGE

En cas de litige, seul le Tribunal de Grande Instance de Nice sera compétent.

- L'inscription à l'Académie Internationale d'Été de Nice implique l'acceptation des Conditions Générales, d'avoir pris connaissance de sa Politique de confidentialité, de la fiche d'informations et des règlements intérieurs du conservatoire et du restaurant scolaire.

- Si l'étudiant est hébergé par l'Académie, il accepte le règlement intérieur des résidences.

Seule la version française des présentes Conditions générales fait foi.